

OUI, je réponds à l'appel de l'Église en soutenant mon diocèse !

Je vous adresse un don de :

50€ 100€ 150€ 200€ 500€ autre.....€

Je souhaite l'affecter à la paroisse de

Chèque libellé à l'ordre de : Association Diocésaine de Digne

Je choisis le prélèvement automatique pour assurer un soutien à l'année. **Voir et remplir au dos**

Je souhaite recevoir mon **reçu fiscal** par email

Je souhaite recevoir des informations sur **les legs**

Je souhaite recevoir gratuitement par email **la lettre d'information du diocèse** [Je pourrai me désabonner à tout moment et simplement en cliquant sur un lien contenu dans l'email]

JE PEUX FAIRE UN DON PAR INTERNET SUR LE SITE
www.denier.catho04.fr

Fiscalité : une raison de donner davantage

Il est possible de bénéficier d'une déduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Un don de
100€

66% de réduction fiscale

revient en
réalité à
33€

Mes coordonnées

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [] Ville :

Ma paroisse :

Email :@

Tél. : Année de naissance :

À renvoyer à : ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE DIGNE - LE BARTÈU
27 AVENUE DE LA ROCHE - 04310 PEYRUIS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique par l'Association diocésaine pour la gestion des donateurs. Elles sont conservées 10 ans et sont destinées au service de l'économat diocésain. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 18 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez écrire par courrier à l'Association diocésaine de Digne - Le Bartèu - 27 av. de la Roche - 04310 Peyrui ou par courriel à l'adresse rgpd@diocese-digne.fr

TÉMOIGNAGES

Eux aussi, ils donnent au diocèse des Alpes-de Haute-Provence

Active au sein de ma paroisse, consciente que notre Église n'a pas les moyens de vivre financièrement si nous ne participons pas chaque année au denier de l'Église, notre devoir est de soutenir financièrement nos prêtres.

Danièle

Mon père a pris pour terre d'adoption le magnifique village d'Entrevaux il y a 50 ans pour y installer sa famille durant les vacances estivales. Le denier du culte est alors devenu pour lui quelque chose de naturel. Nous avons toujours pu apprécier l'engagement sans faille des prêtres alors qu'ils couvrent souvent des kilomètres pour répandre la bonne parole. Le denier du culte est aussi une façon de les remercier. Merci à eux pour leur dévouement !

Estelle

Mes enfants vont au catéchisme, on m'aide à éduquer leur spiritualité, sans rien me demander en retour. Une évidence pour moi de contribuer au denier du culte, et d'ainsi apporter un soutien à la vie de ma paroisse.

Elodie

LA VIE DE L'ÉGLISE POUR VOUS

CÉLÉBRER
les sacrements
de la vie



SERVIR
les plus fragiles
d'entre nous :
les personnes
malades, détenues

MONTRER
l'Amour de Dieu
pour chaque homme
en accompagnant
chacun dans les grands
événements de la vie



ANNONCER
haut et fort
la Bonne Nouvelle :
catéchisme,
catéchuménat,
aumôneries...

MÈRE TERESA
DE CALCUTTA

TERESA
DE DIGNE



SOUTENEZ L'ÉGLISE DE DIGNE EN DONNANT AU DENIER

www.denier.catho04.fr



DIOCÈSE
DE DIGNE
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

CONCEPTION GRAPHIQUE AKODAMI | IMPRESSION ARC-EN-CIEL

© PHOTOS : FLACCOMIO (MGR GOBILLIARD) - ÉVÊCHÉ (M. DIVRY) - CEF (COUVERTURE & ICÔNES)



CHERS AMIS,

À peine arrivé dans le diocèse de Digne, j'en découvre, jour après jour, sa beauté, et surtout la générosité de ses membres. Prêtres, diacres, religieux, laïcs en mission, bénévoles déploient une magnifique énergie au service de la mission.

Dans les temps difficiles que nous vivons, il est urgent de répondre à l'appel de Jésus et de porter au monde l'Espérance : oui, tous sont aimés infiniment par Dieu, oui ils reçoivent de lui la vie, le salut ! Les célébrations de Pâques nous le rappellent ! Nous ne pouvons pas garder pour nous ce que nous avons reçu : la joie de l'Évangile. Vous bénéficiez de ce dynamisme de notre diocèse et de la générosité de ses membres, parce que vous recevez les sacrements de l'Église : eucharistie, baptême, confirmation, sacrement des malades, mariage. Vous recevez aussi de la part de l'Église un soutien, dans le deuil par exemple, ou dans la formation, le catéchisme.

Notre diocèse a besoin de tous, il a besoin aussi de vous pour que cette vie se poursuive, pour que l'Espérance soit annoncée. L'Église ne vit que de vos dons ! Merci donc, oui merci de nous aider, aussi financièrement. Notre diocèse connaît des difficultés sérieuses dans ce domaine, mais j'ai confiance, et je sais que vous saurez répondre à mon appel. Même si votre don est modeste, il est précieux.

Oui je compte sur vous ! Chacun à son niveau, soutenons notre Église. Merci pour votre fidélité. Soyez assurés de ma prière pour chacun de vous.

+ Emmanuel Gobilliard

QUELQUES REPÈRES

Le prélèvement automatique

Pouvoir compter sur des dons réguliers est rassurant car cela permet une prise en charge de nos dépenses mensuelles. Par ailleurs, le prélèvement automatique simplifie les traitements administratifs. De votre côté, vous définissez en début d'année le montant du prélèvement mensuel afin d'étaler votre don. Vous pouvez modifier ou arrêter ce prélèvement quand vous le désirez.

Combien donner ?

Tout don a du sens et le montant est tout à fait libre. Chacun fixe, en conscience, sa contribution et donne ce qu'il peut. L'Église propose quelques critères : l'équivalent de trois journées de travail ou de retraite ou 2 % du revenu annuel, un peu d'argent de poche pour les jeunes... Mais tous les dons comptent, même les plus minimes.

Quand donner ?

Dès maintenant et toute l'année ! L'Église a toujours besoin de votre soutien fidèle et généreux, soutien qui peut se traduire aussi par du bénévolat, un legs ou une donation.

DONNÉES 2021

Prêtres 60%
Laïcs 40%

Le traitements des prêtres et les rémunérations des salariés laïcs s'élèvent à 707 000 €

CHARGES ANNUELLES 707 000 €
COLLECTE ANNUELLE DU DENIER 614 000 €

Ces charges de 707 000 € représentent 39,3% des charges d'exploitation

En 2021, la collecte du Denier a baissé de 11% comparé à 2020 (année Covid) mais a progressé de 2% comparée à 2019 (année sans impact Covid).

Votre soutien donne à notre Église des Alpes-de-Haute-Provence les moyens d'être missionnaire et fraternelle. Merci !

Marc Divry, économiste diocésain



OUI, je soutiens mon diocèse dans la durée

Mandat de prélèvement SEPA

- Chaque mois Chaque trimestre
- 15 € 30 € 50 € 100 €
- 150 € autre

Je recevrai un reçu annuel fiscal

Nom et adresse postale de ma banque

Nom :
 Adresse :

Identification internationale (IBAN)

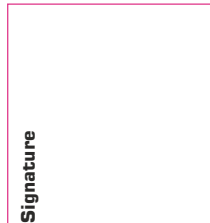
.....

Titulaire du compte à débiter

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Code postal : Ville :
 Fait à : Le :

Signature



En signant ce formulaire de mandat, j'autorise l'Association diocésaine de Digne à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Digne. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque suivant les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement automatisé.



Votre prélèvement est identifié par une référence unique de mandat (RUM), l'Association diocésaine de Digne vous la communiquera avec votre échéancier.

À renvoyer à :
ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE DIGNE
Le Bartèu
27 avenue de la Roche
04310 PEYRUIS

IMPORTANT
N'OUBLIEZ PAS DE
JOINDRE UN RELEVÉ
D'IDENTITÉ BANCAIRE
VOIR MENTION RGPD
AU DOS

N° ICS : FR35727248864